

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Noville, le 12 février 2014 – Un recours a été déposé contre la décision d'adjudication des travaux d'entreprise générale prise par l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais pour la construction du nouvel hôpital à Rennaz.

L'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, au terme d'un appel d'offre « marché public » lancé au mois de juin 2013, a adjugé le marché d'entreprise générale à l'entreprise Steiner SA le 27 janvier dernier. Cette décision fait l'objet d'un recours déposé dans les délais légaux par une entreprise concurrente auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal Cantonal vaudois.

Cinq offres avaient été déposées, quatre émanant d'entreprises suisses et une d'une entreprise italienne.

Les travaux préparatoires de terrassement et de remblayage commencés le 13 novembre 2013 à Rennaz se poursuivent normalement. Ils devraient se terminer à la fin du mois de mars 2014.

Pour mémoire, l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, site de Rennaz est destiné à remplacer les sites actuels de soins aigus de Vevey (Samaritain et Providence), Montreux, Aigle et Monthey. L'Hôpital Riviera-Chablais comprendra aussi deux centres de traitements et de réadaptation avec une antenne médico-chirurgicale et un centre de dialyse, l'un à Vevey, l'autre à Monthey.

Pour en savoir plus :

Marc-Etienne Diserens, Président du Conseil d'Etablissement

Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais

Tél. : 079 631 59 16

secretariat.general@hopitalrivierachablais.ch

Site internet : www.hopitalrivierachablais.ch
